



DEPARTEMENT DE L'ESSONNE

Commune de Fontenay-le-Vicomte

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL ORDINAIRE du vendredi 11 décembre 2009

Présents : Mrs Jean-Luc GOUARIN, Patrick BALDY, Daniel CORRE, Claude TETARD, Serge DUPONT, Mlle Séverine MARCHE, M. Jean-Louis BLETEL, Mmes Clotilde SMITH, Christine ROCHELLE, Mrs Joël VIGNOT, Thierry GAUTHIER

Absents excusés : Mrs Mustapha HOUACINE, Patrick SERPETTE

Pouvoirs : M. Daniel VIGREUX donne pouvoir à M. Thierry GAUTHIER
M. Geoffroy d'Aumale donne pouvoir à M. GOUARIN

Secrétaire de séance : M. Daniel CORRE

Monsieur Jean-Luc GOUARIN Maire en exercice ouvre la séance à 20 h 30. Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal l'autorisation de rajouter un point à l'ordre du jour. Le Conseil Municipal après avoir entendu l'argumentation de M. le Maire entérine le point supplémentaire.

Le compte-rendu du dernier conseil municipal, n'ayant fait aucune remarque, il est adopté à l'unanimité.

Ordre du jour :

FINANCES :

1) Décisions modificatives

Afin d'équilibrer les comptes d'imputation, deux décisions modificatives doivent être prises. Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité, valide ces décisions modificatives.

2) Remboursement au profit du Foyer Rural

Monsieur le maire demande au conseil municipal à titre exceptionnel de verser une somme de 930 € correspondante au paiement d'une facture réglée par le Foyer Rural. (Cette facture concerne la remise à niveau de matériel de la salle polyvalente « Les Vignes »)

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise ce versement

3) Dotation Globale d'Équipement 2010

Dans le cadre de la Dotation Globale d'Équipement 2010, la commune peut présenter un dossier dans le cadre de travaux de rénovation et dans une démarche haute qualité environnementale et équipements liés aux énergies renouvelables au sein de la mairie. Elle représentera une subvention égale à 30% du montant hors taxe.

Il est proposé au conseil municipal de statuer sur cette demande :

- Travaux thermiques et acoustiques dans un bâtiment public (mairie)

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'approuver la demande proposée et s'engage à ne pas démarrer les travaux avant la notification d'attribution de la dotation.

4) Demande d'aide du Département pour les Petits Aménagements de Sécurité Routière

Monsieur le Maire donne la parole à M. Daniel CORRE qui explique que le Département propose aux communes de subventionner à hauteur de 80 % du montant HT plafonné à 60 000€(pour les communes de moins de 2000 habitants) des travaux de sécurité. Il est proposé de réaliser ces travaux sur la rue et le parvis de la mairie.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, autorise monsieur le maire à signer les documents se rapportant à cette demande de subvention.

5) Echange de parcelles – Aménagement de la ZA (zone d'activité) point rajouté.

Pour faire suite à la délibération prise au mois de juin 2009 ainsi qu'aux différentes démarches, il est proposé au conseil municipal de délibérer afin d'effectuer un échange pour le reste de la parcelle cadastrée n° AD25 (commune) contre une partie de parcelle cadastrée LOT A issue de la parcelle AD10 (SCI chemin de Mennecey). La surface échangées est de : 2629 m² pour la parcelle AD25, contre 1294 M² pour l'autre parcelle. La commune bénéficiera d'une continuité de la parcelle boisée en entrée de ville, face à la statue de la vierge. La charge financière de cet échange, notaire et géomètre sera supportée par ladite société.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité, accepte l'échange de parcelles et autorise le maire à signer tous actes s'y rapportant.

6) Divers (Enquête publiques)

Il est présenté trois dossiers au conseil municipal à savoir :

- 1) Enquête publique : DUP « déclaration d'utilité publique » sur une parcelle constituant une partie de la piste cyclable le long de la RD17. (schéma départemental des circulations douces).
- 2) Epandage agricole dans les départements de l'Essonne et Seine et Marne, des terres de décantation de l'usine d'eau potable de Choisy le Roi.
- 3) Modification du Plan d'Occupation des Sols de la commune de Chevannes

Le conseil municipal, à l'unanimité (à l'exception d'une abstention de M. Geoffroy d'AUMALE pour l'enquête n°1 sur la déclaration d'utilité publique (DUP), donne un avis favorable sur enquêtes présentés.

7) Informations

- Différents rapports d'activités sont présentés au conseil municipal qui en prend acte (syndicat des eaux de champcueil, CCVE, SIARCE ...) Ces rapports sont à la disposition du public en mairie.
- Monsieur BLETEL informe qu'il a participé avec Mrs BALDY et GAUTHIER, ainsi qu'un grand nombre d'élus de communes de l'Essonne, concernées par la ligne D du RER à une manifestation devant le siège du STIF. Cette manifestation avait pour but de faire pression pour le retrait du projet, de modifier à l'horizon 2012, la ligne D du RER.
- Le projet consisterai à passer en omnibus entre Villeneuve Saint Georges et Paris, ce qui se traduira à un allongement du temps de transport de plus d'un quart d'heure sur un aller et retour. A l'issue de cette manifestation, le Syndicat des Transports de l'Ile de France a suspendu cette décision.

- Autre participation d'élus de Fontenay le Vicomte, en mairie d'Etampes, pour une mobilisation sur des projets sur le sud de l'Essonne, avec la réunion en conférence de presse de Députés, Sénateurs, Conseillers Généraux, Maires et élus.
- Les projets contestés sont :
La décharge de Saint Escobil, décharge située juste au dessus de la nappe de Beauce, la plus grande nappe phréatique d'Ile de France.
- Couloir Aérien, déplacement du couloir vers le sud du département sans aucune concertation des nouvelles communes concernées.
- Augmentation de la capacité de stockage d'hydrocarbure sur la commune de Cerny avec pour conséquence l'augmentation du trafic poids lourds sur la RD191 (400 camions par jour).
- Recensement des jeunes de 16 ans et plus, M. BLETEL rappelle qu'il est important et nécessaire d'effectuer cette démarche en temps et en heure auprès de la mairie (date anniversaire 16 ans)
- Vaccination grippe H1 N1, il est obligatoire de prendre rendez-vous (voir information sur panneaux affichages) en plus de la convocation pour toute présentation dans les centres.
- CCVE (Communauté de communes du Val d'Essonne) : Du fait du transfert de la compétence voirie des zones d'activités la CCVE va réaliser en 2010 des travaux de remise en état de la chaussée sur la rue de l'Orme. (Pour rappel, Fontenay le Vicomte avait voté contre ce transfert). Ce transfert entrainera un coût annuel pour la commune de 2900€ M. CORRE demande que la commune de Fontenay soit consultée dans le cadre de l'avant projet sommaire afin, de redonner un aspect plus urbain et conviviale à cette voie.
- Retour de la CCVE de l'étude sur les besoins « Petite Enfance », dans un cadre de mutualisation des moyens, les communes les plus importantes se refusent à une mutualisation, ce qui risquerait de provoquer des déséquilibres d'accueil sur leur propre commune. Il n'est donc pas question à ce stade de l'étude d'envisager une prise de compétence.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance du conseil est levée à 21h45.

Le Maire,
M. Jean-Luc GOUARIN

Le secrétaire de séance,
Daniel CORRE

Questions du public :

Un point a été soulevé concernant le problème de stationnement dans la rue de la Croix Boissy, Monsieur le Maire propose l'organisation d'une réunion avec les riverains afin de trouver la meilleure solution.

Autre point concernant le carrefour situé à l'angle de la Grande Rue et la route de liaison vers le CD17, qui présente une certaine dangerosité du fait de l'effacement des bandes « zébra » au sol. Le Conseil Municipal en prend acte. La peinture au sol sera refaite dès que le temps le permettra.